

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CANTON DE ROMBAS**  
**COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2026**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Pouvoir : 1  
Absent excusé : 1

Date de convocation : 17 mars 2026

**Étaient présents :** Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Lise BONIFAZZI ; Mme Anne COLNAT ; M. Philippe FAVRE-MONNET ; M. Geoffrey FOURNY ; Mme Annabelle GAUDINOT ; Mme Catherine LECUYER ; M. Pierre MAGRA ; M. Sylvain MARTIN ; M. Patrice PIOVAN ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER.

**Était absent excusé :** Mme Justine KREMER a donné procuration à Mme Annabelle GAUDINOT.

**Secrétaire de séance :** Mme Sandrine SEUILLOT.

Le Conseil Municipal de la Commune de Norroy-Le-Veneur, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Nathalie ROUSSEAU, Maire.

---

### **DÉLIB : 5.1-009/2026 : ÉLECTION DES ADJOINTS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2122-1 à L. 2122-7-2,

Vu l'élection du Maire en date du 21/03/2026,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des adjoints au Maire,

Le Conseil Municipal décide de fixer à 4 le nombre d'adjoints au Maire (dans la limite de 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal).

Madame La Maire rappelle que dans les Communes de moins de 1 000 habitants, les adjoints sont élus au scrutin secret parmi les membres du Conseil Municipal.

Il est procédé à l'élection des adjoints au Maire :

- au scrutin de liste à la majorité absolue,
- sans panachage ni vote préférentiel,
- avec obligation de parité (alternance femme/homme).

Une seule liste de candidats est proposée, elle remplit les conditions susmentionnées.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents : 15
- Nombre de votants : 15

Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20260321-2026DEL009-DE  
Reçu le 26/03/2026



**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**

- Nombre de bulletins blancs : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 12

**Résultat :**

Liste conduite par : Mme Nathalie ROUSSEAU

- Nombre de voix obtenues : 12

Sont proclamés Adjoints au Maire, dans l'ordre suivants :

- Mme Enza BAROTTE : 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire,
- M. Raymond BECKER : 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,
- Mme Karine WEBER : 3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire,
- M. Sylvain MARTIN : 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 24 mars 2026  
Madame La Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20260321-2026DEL009-DE  
Reçu le 26/03/2026

